

Le lycée Pierre-Joël BONTÉ de Riom (63) se mobilise pour soutenir deux nouveaux élèves menacés d'expulsion et pour tous les autres élèves en attente de régularisation

Une quarantaine d'enseignants se sont réunis aujourd'hui au lycée Pierre-Joël Bonté de Riom pour décider des actions à mettre en place pour soutenir les deux nouveaux élèves menacés d'expulsion et tous ceux qui comme eux souhaitent continuer à se former dans le lycée.

Ils ont décidé d'envoyer un courrier à Monsieur le Recteur, de réunir un conseil d'administration extraordinaire et de se rassembler devant l'établissement avant de se rendre à la sous-préfecture de Riom.

Vendredi 13 Mai à 10 heures.

En l'espace d'un mois, trois élèves du lycée Pierre-Joël Bonté ont reçu une obligation de quitter le territoire français sous trente jours. Le jour où le Préfet décidait de la régularisation d'Ali, il signait aussi deux OQTF pour deux nouveaux élèves du lycée.

Ces jeunes, se voient ainsi refuser tout espoir d'obtenir le diplôme pour lequel ils se sont préparés durant de longs mois. Une entreprise s'est déjà engagée à prendre en apprentissage un de ces deux élèves dès la rentrée de Septembre.

Ces décisions d'expulsion vont à l'encontre du droit à l'éducation en vigueur dans notre pays, droit fondamental qui garantit à tout jeune, français comme étranger, d'accéder à la formation scolaire, et à la poursuivre même au-delà de l'âge de seize ans, afin de la mener à son terme.

Ces décisions d'expulsion fragilisent par ailleurs d'autres élèves, dans l'attente angoissante de leur régularisation, qui se demandent s'ils vont à leur tour recevoir une OQTF ou pourront terminer leur scolarité sereinement.

Ces décisions d'expulsion suscitent colère et incompréhension de leurs camarades de classe, de leurs amis, et de l'ensemble des élèves du lycée.

Ces décisions d'expulsion placent les adultes (enseignants, personnels de vie scolaire, de direction...) dans une situation absurde et intenable : on leur demande d'accueillir ces jeunes pour finalement les voir chassés des classes, les uns après les autres, avant même qu'ils aient terminé leur scolarité.

Nous sollicitons la bienveillance de la Préfecture afin que les deux élèves menacés d'expulsion, ainsi que tous ceux qui, comme eux, s'investissent dans un cursus scolaire aux prix d'efforts considérables, nourris par l'espoir et la volonté de vivre une vie meilleure que celle qui leur a été faite par leur naissance, puissent continuer à se former dans notre lycée, et puissent vivre en France.

Contacts :

Karine URO : 06 82 00 42 69

Claire BETTAREL : 06 64 36 77 54